



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

ETAT-MAJOR

Département Commandement Opérationnel

Pôle Planification

Code INSEE : 75056370

Tél. : 01 53 71 28 91

RÉF. : 2018/105440

Note

à

tous chefs de service

Paris, le 07 décembre 2018

Objet : Dispositif de la DSPAP dans le cadre du rassemblement national des gilets jaunes sur la capitale le samedi 08 décembre 2018.

- P.J :**
1. réquisition du parquet de Paris
 2. ordre particulier des transmissions
 3. fiche interpellation
 4. le tableau des violences urbaines
 5. arrêté du Préfet de police du 6 décembre 2018
 6. liste des interdits de paraître à Paris.

I - PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

L'annonce sur internet d'un nouveau rassemblement national par les « gilets jaunes » dans la capitale le samedi 8 décembre afin de « dénoncer la politique gouvernementale » conduit à renouveler un dispositif de sécurisation renforcée en parallèle des mesures diligentées par la DOPC.

II – CONSIGNES GÉNÉRALES

Dans le cadre du rassemblement national des gilets jaunes, la DSPAP met en place un dispositif d'interpellation dynamique, intégrant des équipes de la DRPJ en complément de ses effectifs, et de traitement judiciaire.

Suite aux affrontements violents et aux destructions commises le samedi 1^{er} décembre, surtout autour de l'Étoile et dans un grand tiers ouest de la rive droite dès 9 heures du matin, les policiers sont appelés à faire preuve non seulement de vigilance, mais également de réactivité. Le dynamisme opérationnel attendu ne remet pas en cause la sécurité en intervention, qui reste une préoccupation permanente des centres de commandement et des responsables des dispositifs.

III – COMMANDEMENT

Le dispositif est placé sous mon autorité et celle du directeur adjoint, Philippe PRUNIER, assistés de Pascal LE BORGNE, de Serge QUILICHINI, de Jean-luc MERCIER, de Nicolas DUQUESNEL et Virginie BRUNNER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Les TN de district à Paris et les CIC de petite couronne avisent sans délai le CIC DSPAP de tout incident. Le centre opérationnel de la préfecture de police (COPP) est activé dès 08 heures avec un officier du pôle analyses de l'État-major de la DSPAP.

IV – DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DE VOIE PUBLIQUE

Missions :

- interpellier les auteurs d'infractions flagrantes
- détecter tout rassemblement susceptible de converger vers les sites sensibles de la capitale.
- sécuriser les lieux touristiques et commerciaux
- procéder aux contrôles d'identité, des sacs, des bagages et à l'ouverture des coffres sur le fondement de la réquisition du procureur de la République du TGI de Paris.

Ce dispositif d'interpellation, composé de **31 équipes de 25 à 30 policiers chacune**, est programmé sur 18 sites sensibles de la capitale :

4.1 Lieu : Secteur Défense - Porte Maillot - Grande Armée : 4 équipes.

Prise de service : 07 h30 (Av de la Grande Armée tête Porte Maillot)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Damien VALLOT (TI 15)

- 02 équipes de la SDSS/CSI 92
- 02 équipes de la SDSS/CSI 93

- 02 monospaces conduits et équipés par la DOSTL : Indicatifs Monospace 1 et 2.

4.2 Lieu : Secteur Champs Elysées Nord 8^{ème} : 3 équipes.

Prise de service : 07 h30 (Av Friedland tête Arsène Houssaie)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Bastien BARNABE (TI 51)

- 03 équipes de la SDSS/CSI 75

- 02 monospaces conduits et équipés par la DOSTL : Indicatifs Monospace 4 et 5.

4.3 Lieu : Secteur Champs Elysées Sud 8^{ème} : 4 équipes

Prise de service : 07 h30 (Av Marceau tête rue Galilée)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Florian FIGUES (TI J 08)

- 04 équipes (4 BTC D1) de la DTSP 75

- 02 monospaces conduits et équipés par la DOSTL : Indicatifs Monospace 6 et 7

4.4 Lieu : Secteur Trocadéro 16^{ème} : 2 équipes

Prise de service : 07 h30 (Av Kléber tête Place Trocadéro)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Etienne CHURET (TI 36 A)

- 02 équipes de la SDSS/CSI 94

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatifs Monospace 8

4.5 Lieu : Secteur Ternes 17^{ème} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (place des Ternes tête Av des Ternes)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Guillaume CATHERINE (TI 03 A)

- 01 équipe BTC D 2 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 9.

4.6 Lieu : Secteur Beaugrenelle 15^{ème} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (rue Linois tête quai André Citroën)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Christophe GRADEL (TI 15 A)

- 01 équipe BTC D 2 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 10.

4.7 Lieu : Secteur Invalides 7^{ème} : 2 équipes

Prise de service : 07 h30 (rue de l'université tête Av du M^{al} Gallieni)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Laëtitia VALLAR (TI 04)

- 02 équipes BTC D 3 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 11

4.8 Lieu : Secteur rue de Rennes 6^{ème} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (rue de Rennes tête rue de vaugirard)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Sylvain CHARPENTIER (TI 56 A)

- 01 équipe BAC D 3 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 12.

4.9 Lieu : Secteur Bas quartier Latin 5^{ème} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (Place Maubert Mutualité)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Julien HERBAUT (TI 20 A)

- 01 équipe BTC D 1 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 13.

4.10 Lieu : Secteur place Saint Augustin 8^{ème} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (bd Malesherbes tête rue de Laborde)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire de police Romain SEMEDARD (TI 19A)

- 01 équipe de BTC D 2 de la DTSP 75

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : indicatif TCP 01

4.11 Lieu : Secteur Opéra/place Vendôme/Rivoli 1^{er} : 3 équipes

Prise de service : 07 h30 (rue du fbg St Honoré tête rue du 29 juillet)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire divisionnaire Mathieu DEBATISSE (TI 18 A)

- 03 équipes (01 BTC D 3 et 02 BTC D 2) de la DTSP 75

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : indicatif TCP 02

4.12 Lieu : Secteur place du Louvre 1^{er} : 1 équipe + cavalerie

- Prise de service : 07 h30 (Carrousel du Louvre)

Effectifs : Sous l'autorité du commandant Philippe BENARD (TX V 09)

- 01 équipe de BTC D 2 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 15.

- Prise de service : 10 h00

Effectifs : Sous l'autorité du capitaine Pascal LE BORGNE (TO 857) avec 12 cavaliers:

-04 équipages de l'Unité équestre territoriale 92 indicatif TCH 757

-08 équipages de l'Unité équestre territoriale 93 TCH 857

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : indicatif TCP 03

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : indicatif TCP 04

4.13 Lieu : Secteur Châtelet Les Halles en surface 1^{er} : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (Poste Lescot)

Effectifs : Sous le commandement du Cne Marc DEFRANC (TO 263 E)

- 01 équipe UAR BRF

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 16.

4.14 Lieu : Secteur Hôtel de ville 4^{ème} en surface : 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (Av Victoria/Place de l'hôtel de ville)

Effectifs : Sous le commandement du Cne Franck LE MAUX (TO BLAST)

- 01 équipe UAR BRF

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : Indicatif Monospace 18.

4.15 Lieu : Secteur place de la Bastille 11^{ème} : 2 équipes

Prise de service : 07 h30 (rue de Lyon tête Opéra Bastille)

Effectifs : Sous l'autorité du commissaire divisionnaire Fabrice CORSAUT (TI 11)

- 02 équipes (2 BTC D 3) de la DTSP 75

- 01 TCP grande capacité conduit et équipé BAPSA de la SDSS : indicatif TPI BAPSA

4.16 Lieu : Secteur Bercy 12^{ème}: 1 équipe

Prise de service : 07 h30 (Bd de Bercy tête Place du Bataillon du Pacifique)

Effectifs : Sous l'autorité du commandant Stéphane MINIER (TK V 19)

- 01 équipe BTC D 2 de la DTSP 75

- 01 monospace conduit et équipé par la DOSTL : *Indicatif Monospace 22.*

4.17 Lieu : Secteur place Victor Hugo 16^{ème}: 1 équipe

Prise de service : 12 h00 (Place Victor Hugo)

Effectifs : Sous l'autorité du commandant Sylvain HERITIER (TX 53)

- 01 équipe de 30 maître-chiens avec 6 chiens SDSS.

- 01 TC de la BAPSA de la SDSS : *indicatif TC BAPSA 01*

- 01 TC de la BAPSA de la SDSS : *indicatif TC BAPSA 02*

4.18 Pour mémoire, BRI avec assistance de la CSI tenue 75

Prise de service : 07 h30 ; lieu : à déterminer

Effectifs : - 01 équipe CSI tenue 75 sous l'autorité du CD Valérie GOETZ (TI 50 A).

- 70 BRI/DRPJ sous l'autorité du commissaire divisionnaire Christophe MOLMY.

- 02 véhicules de la DCFPN équipé à 0+3 : *indicatif monospace 20 et 21*

4.19 Lieu : Avenue Franklin Roosevelt tête avenue G^{al} Eisenhower 8^{ème}

Prise de service : 08 h30 (potentielle mise à disposition de la DOPC)

- 01 TCP de grande capacité conduit et équipé par la DOSTL : *indicatif TCP A*

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : *indicatif TCP 05*

- 01 TPI de petite capacité conduit et équipé par la DOSTL : *indicatif TCP 06*

4.3 Dispositif complémentaire de soirée

Prise de service : 18 h00, à leur base respective :

Sous l'autorité du commissaire divisionnaire Olivier BOURDE (TI 52),

- BAC 92 N dans son intégralité.

- BAC 93 N dans son intégralité.

- BAC 94 N dans son intégralité.

Prise de service : 19 h00, à leur siège boulevard Bessières à Paris (17^{ème}).

Sous l'autorité du commissaire divisionnaire Dimitri KALININE (TI 52 A),

- BAC 75 N dans son intégralité.

4.4 Dispositif de sécurisation des transports en commun

A partir de 07h00, 85 équipes SDRPT assistés de 30 agents de la SDLII agissent dans l'ensemble des gares parisiennes et sur les nœuds multimodaux en opérant des contrôles avec des ouvertures de sacs et bagages sur le fondement de la réquisition du procureur de la République.

Le CIC 750 tiendra informé TN réseaux des évolutions en surface.

La coordination unique régionale dans les transports est activée afin de détecter tout déplacement ou regroupement de gilets jaunes.

4.5 L'intendance

Dès 11 h 00, 02 équipes de la direction (TV Intendance A et B) sont à disposition du CIC 750 pour ravitailler en boissons et nourriture les policiers engagés sur le dispositif. Elles disposent également de produits décontaminants, d'une trousse de secours ainsi que d'un extincteur.

V - DISPOSITIF JUDICIAIRE

Au regard du nombre très élevé d'interpellations samedi 01 décembre et des difficultés rencontrées lors de leur prise en charge et de leur transport vers des sites judiciaires dédiés, un important dispositif judiciaire est organisé sur le ressort de l'agglomération parisienne afin d'établir les procédures pénales en lien avec les manifestations et les rassemblements.

Le transport des personnes interpellées est réalisé par les monospaces conduits et équipés par la DOSTL. Les TPI et TCP, équipés par la DOSTL, sont également placés sous le commandement opérationnel du CIC 750, sous **la conférence 32**. Ils agissent sur instructions pour les lieux d'interpellations et les lieux de destinations. Avant toute prise en charge, les policiers procèdent à des palpations minutieuses, écartent tout objet dangereux et téléphones portables dans des sacs fermés. Chaque fiche d'interpellation est systématiquement associée à la fouille de l'interpellé.

Les chefs de dispositif s'assurent que les fiches d'interpellation sont complètes.

5.1 Les services d'investigations

Seuls trois SAIP de la DTSP 75 (SAIP 10, 14 et 16) traitent les affaires des services judiciaires de la DSPAP encore en cours le vendredi 7 au soir. À l'issue de ces procédures, ils intègrent progressivement le dispositif des SAIP « gilets jaunes ».

Parallèlement, à compter de samedi 8 heures, la DRPJ prend à sa charge, au siège des districts de police judiciaire et au 36 Bastion, l'ensemble des procédures de droit commun de la DSPAP.

Les 16 autres SAIP de la DTSP 75, la ST75 (site Riquet), la SDLII (sites quai de Gesvres et rue de l'Aubrac) et la SRT (site Evangile), sont dédiés, le samedi 8 et le dimanche 9, aux interpellations en lien avec l'évènement « gilets jaunes » ; ils ne prennent plus de mises à disposition à partir du vendredi 07 décembre à 18 heures.

Les autorités respectives sont :

- SAIP D1 : commissaire Patrice RIVIERE, TI 02
- SAIP D2 : commissaire Naïma MAKRI, TI J20
- SAIP D3 : commissaire Pierre FREYSSENGEAS, TI 13A
- ST75 : commissaire divisionnaire Vincent LAFON, TI 72 et commissaire Mickael REMY, TI 72A
- SDLII : CP Guillaume FAUCONNIER TI 37 (Gesvres) et Nicolas RALLIERES TI 36 (Aubrac)
- SRT : commissaire Pierre CABON (TI 62),

Un centre de traitement judiciaire est armé dès 9 heures à l'ex dépôt du TGI de Paris à Paris 01, sous l'autorité de TI 72, par des effectifs de la ST75 renforcés du STADE de la SDSS ; la surveillance en est assurée par l'USOC de la DOPC. Il agira :

- dès le matin, pour les vérifications d'identité ;
- et en cas de saturation des capacités de gardes à vue précitées (500),

Contrairement à la pratique habituelle du CTJ Evangile, celui de la Cité, appuyé sur une infrastructure plus étoffée, accomplira intégralement les mesures inhérentes à la garde à vue et aux droits associés. Il veillera, pour les interpellés domiciliés en petite couronne, à contacter le barreau localement compétent.

Les transferts ultérieurs vers des SAIP de Paris ou de banlieue se feront sur instructions de TN 750. Pour la banlieue, tout transfèrement passera par le siège de la DTSP qui prendra en charge la conduite vers un commissariat. A cette fin, les structures judiciaires des CSP de la couronne sont renforcées par des astreintes pour la journée de dimanche.

Aucun interpellé ou groupe d'interpellés ne sera dirigé vers un SAIP sans avis préalable au CIC DSPAP qui fixe sa destination.

Le CTJ web sera complété avec rigueur par chaque service d'investigations, sans distinction de Paris ou banlieue.

5.2 Les Antennes Locales de Police Technique

Les trois ALPT seront renforcées le samedi dès 19 h 00 (03 équipes) jusqu'au dimanche 09 décembre à 19 h 00.

VI – UTILISATION DU PVPP

Le CIC 750 pilote l'enregistrement des séquences d'interpellations par trois opérateurs vidéo. Les vidéos sont archivées et immédiatement disponibles pour les besoins des enquêteurs.

Gestionnaire des interventions, elle est également prioritaire pour avoir la main sur les caméras.

Dans cet esprit, un opérateur de chaque SLT d'arrondissement et de TN Réseaux est spécifiquement dédié à la vidéosurveillance, afin d'alerter sans délai le CIC 750 de tout événement sensible. Il libère ensuite l'accès de la caméra aux fins de poursuite des diligences par le CIC 750, et d'orientation des équipages vers les secteurs identifiés par l'autorité de commandement.

Le tableau des violences urbaines (*annexe 4*) est complété dès 14 heures et adressé toutes les deux heures au CIC DSPAP pour rédiger la note de bilan global.

La conférence de travail est la CONF 137, à l'exception du signalement des interpellations et de la gestion des monospaces et TCP.

Ces deux derniers samedis ont été extrêmement éprouvants. Si l'État a le monopole de la violence physique légitime, l'usage de la force pour maintenir l'ordre public et assurer la sécurité des interventions est une lourde responsabilité pour chacun. Dans les conditions difficiles imposées par la violence à l'égard des policiers et des institutions, le respect des libertés fondamentales, la déontologie, et le discernement doivent néanmoins toujours présider à l'action. Je sais pouvoir compter sur la maîtrise, le sang-froid et le professionnalisme de tous, ainsi que sur la rigueur et l'engagement sans faille des responsables hiérarchiques.

Le directeur de la sécurité de proximité
de l'agglomération parisienne

Frédéric DUPUCH